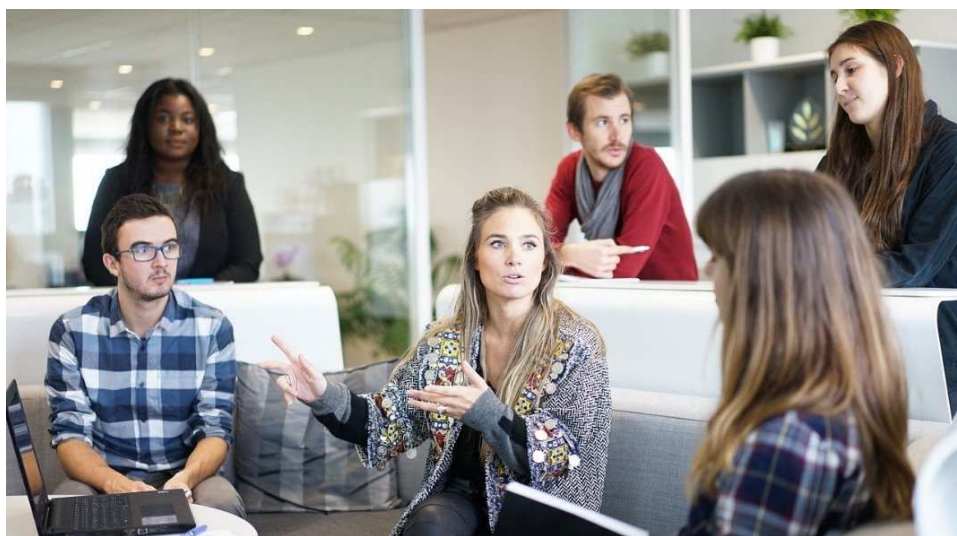


## Baccalauréat : les projets d'évaluation restent "artificiels" et ne...

9-11 minutes

Les lycées GT devaient produire un projet d'évaluation des élèves avant les vacances d'automne. Or, une grande partie d'entre eux n'a pas terminé ce travail. "Le calendrier était impossible à tenir", assure Bruno Bobkiewicz (SNPDEN). "On n'est pas entré dans le vif du sujet", selon Sylvain Berthaud (Sgen), alors que Jean-Rémi Girard (Snalc) estime qu'"il ne faut pas croire que ce projet aura un impact particulier". Les enseignants ont montré "du scepticisme", selon Claire Krepper (SE-Unsa). Pour Sophie Vénéritay (Snes), "l'harmonisation entre établissements" est le principal chantier à ouvrir.



Dans chaque lycée, les équipes pédagogiques travaillent, depuis la rentrée, à la production d'un projet d'évaluation. Pixabay - © Free-photos

Parvenir à un contrôle continu "robuste et équitable". C'était l'objectif fixé par ministère de l'Éducation nationale, lorsqu'il a décidé, en juin 2021, de remplacer les évaluations communes du baccalauréat par le contrôle continu ([lire sur AEF info](#)).

Pour cela, plusieurs outils et dispositifs sont prévus : des formations, un guide d'évaluation, la Banque nationale de sujets et

des "outils académiques d'analyse des résultats antérieurs des élèves de chaque lycée". En sus, le ministère préconisait des échanges entre équipes éducatives afin de parvenir à un projet sur les pratiques d'évaluation de chaque établissement. L'IGÉSR Brigitte Hazard est aussi chargée de mission pour superviser la mise en œuvre de la [note de service du 28 juillet 2021](#) qui encadre les nouvelles modalités d'évaluation des élèves au baccalauréat (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)).

Pour bâtir ce "projet d'évaluation" (PE), les équipes bénéficiaient de deux demi-journées banalisées entre la rentrée scolaire et les vacances de la Toussaint ([lire sur AEF info](#)). L'objectif était de l'élaborer et de le présenter au conseil d'administration avant le 22 octobre, puis de l'adresser aux familles au retour des vacances, comme l'indique la [FAQ](#) sur le sujet publiée par le ministère (cf. encadré).

"Le calendrier était impossible à tenir"

Fin octobre, où en sont les établissements ? Une [enquête](#) menée par ID-FO, 2e syndicat de chefs d'établissement, auprès de ses adhérents et représentant près de 10 % des lycées, indique que le travail sur le projet d'évaluation a abouti à un projet "construit et présentable en CA et au public" dans seulement 49 % des lycées. Un constat confirmé par les principaux syndicats de personnels à AEF info.

Ils indiquent que les concertations se sont tenues dans la majorité des établissements mais que la rédaction du PE, elle, n'est pas terminée dans une grande partie des lycées. "Le calendrier était impossible à tenir car le dossier mérite d'être travaillé en profondeur. On a donné la consigne aux collègues de prendre le temps qu'il faut car on ne règle pas cette question en 6 semaines", explique Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du [SNPDEN-Unsa](#).

D'autant que, du côté des enseignants, l'entrain pour ce travail était limité. Les discussions dans les établissements autour de ce PE se sont certes "déroulées relativement calmement, mais avec du scepticisme, peu d'enthousiasme face à un exercice que les collègues jugent artificiel et précipité", indique Claire Krepper, secrétaire nationale du [SE-Unsa](#), syndicat qui soutenait la mise en place du PE.

Selon l'enquête d'ID-FO, seules 15 % des équipes enseignantes

ont accueilli de manière favorable l'ouverture du chantier et 40 % ont "opposé une résistance à rendre un travail écrit". Il y a parfois eu, relate Sophie Vénéitay, secrétaire générale du Snes-FSU, des "réactions assez vives des collègues. Ils voient les dangers derrière ces PE".

"Des IPR étaient dans l'injonction"

Comme avec le guide de l'évaluation ([lire sur AEF info](#)), les enseignants craignent, avec le PE, de voir se réduire leur liberté pédagogique. "Nous recommandions de rester assez vague, de rappeler les principes du métier, d'éviter d'être trop restrictifs car avec des PE très précis, certains pourraient s'en servir pour normaliser les principes d'évaluation", estime Sophie Vénéitay.

Certains enseignants font ainsi état de pressions de la part d'IA-IPR. "Dans le guide, pour certaines disciplines, des inspecteurs généraux ont carrément donné la feuille de route, et ils ont parfois été suivis par des IPR qui étaient dans l'injonction", regrette Claire Krepper.

Christian Champendal, secrétaire général du Snia-IPR, ne nie pas que cela ait pu arriver mais se défend de toute généralité : "Des collègues ont sûrement eu des attitudes plus injonctives, dans des académies aux habitudes descendantes. Pour nous, il n'était pas question d'injonction de la part des inspecteurs. Nous disons qu'il faut du temps : une impulsion initiale, un suivi, dont on espère avoir les moyens pour faire un bilan et d'éventuels ajustements".

Les inspecteurs sont ainsi intervenus auprès des équipes soient à la demande de celles-ci, soient lorsque les IPR repéraient des besoins. "Il y avait parfois des projets trop succincts et, là, les collègues sont intervenus pour l'enrichir", indique Christian Champendal.

Le chantier autour du PE a pu entraîner des tensions entre les enseignants et les IPR, mais aussi avec les chefs d'établissement. L'enquête d'ID-FO souligne que si ce travail "a souvent été perçu par les personnels de direction comme un retour aux sources du métier à travers le pilotage pédagogique, il a pâti du peu de temps imparti pour le faire et a souvent placé les personnels de direction en situation délicate avec la salle des professeurs".

LE Projet d'évaluation, un "feu de paille"

Globalement, il est peu probable, en l'état actuel des choses, que ce PE parvienne à remplir l'objectif d'aboutir à un contrôle continu plus "robuste". "Il ne faut pas croire que ce PE aura un impact particulier dans la plupart des cas, et c'est probablement tant mieux. Cela ne va probablement pas rendre le contrôle continu plus robuste. Souvent, il acte les pratiques qui existaient déjà", estime Jean-Rémi Girard, président du [Snalc](#).

Il est rejoint par Sylvain Berthaud, secrétaire national du [Sgen-CFDT](#) : "Dans le temps contraint, c'était mission impossible. Il n'en ressortira pas grand-chose. On n'est pas rentré dans le vif du sujet. C'est un feu de paille". Le Syndicat des inspecteurs d'académie assure, lui, que le PE "n'apportera aucune consolidation au bac" ([lire sur AEF info](#)).

"On ne va pas faire bouger les lignes en quelques semaines. On travaille sur la formalisation d'un protocole mais l'essentiel est que cela vive. Il faut que les pratiques évoluent, que le collectif se crée. On n'évaluera pas la réussite de ce projet à la rédaction ou pas d'un protocole mais au fait que les collègues soient en dynamique de réflexion sur l'évaluation", poursuit Bruno Bobkiewicz, qui estime néanmoins que le "PE peut rassurer les familles".

Il s'agit là en effet d'un de ses objectifs. Dans une lettre aux personnels en juillet dernier, Jean-Michel Blanquer écrivait que le PE devait être une "protection, notamment à l'égard des pressions de la part des élèves et de leurs familles", une "base sûre" à laquelle les professeurs pourront se rapporter "pour expliquer et justifier leur évaluation".

Aussi, le travail sur le PE a dans la plupart des établissements abouti, *a minima*, à la définition d'un cadre commun autour des "questions des élèves absents, des fraudes, de la définition d'une moyenne significative", rapporte Jean-Rémi Girard. Ce qui n'empêche pas que le PE, poursuit-il, "ne réponde pas à la question la plus importante, autrement dit les différences d'évaluation entre établissements".

chantier suivant : l'Harmonisation

En effet, pour Sophie Vénéritay également, "le travail principal à faire est la question de l'harmonisation entre établissements". Pour Bruno Bobkiewicz, il faut ainsi "surveiller absolument l'harmonisation entre établissements, par un jury

indépendant, départemental ou académique". Claire Krepper espère un travail d'harmonisation proche de celui effectué avec le CCF en EPS.

La FAQ indique que "la commission d'harmonisation, prévue au niveau académique par les textes réglementaires, a en charge le travail d'harmonisation des moyennes en s'appuyant sur des outils statistiques anonymisés sur les établissements de l'académie. Cette harmonisation peut conduire à une modification à la hausse ou la baisse des moyennes".

Jean-Rémi Girard s'interroge néanmoins : "Ces dernières années, quand on harmonisait entre établissements, on se basait sur les résultats aux épreuves terminales nationales du bac. Mais s'il n'y a plus d'épreuves terminales, on ne sait pas sur quels critères la commission va travailler". Le chantier sur l'évaluation au lycée ne fait que commencer.

### **La FAQ rassure les enseignants**

Certains éléments de la FAQ ont rassuré les enseignants, expliquent à AEF info plusieurs syndicats. Parmi eux, le fait que le projet d'évaluation doive seulement être présenté en CA et non faire l'objet d'un vote, que "l'évaluation des élèves relève de la compétence exclusive de l'enseignant" et dans "le respect de la liberté pédagogique dont bénéficie chaque enseignant", ou encore qu'il n'y a "pas d'harmonisation des moyennes au sein de l'établissement". Celle-ci porte seulement "sur les pratiques d'évaluation mises en place par les enseignants dans le cadre du projet d'évaluation".